

FICHE PRATIQUE

Budget participatif écologique

JE DÉPOSE UN PROJET LOCAL

JE DEPOSE UN PROJET LOCAL

Le dépôt de projet se fait exclusivement sur le site <https://mesdemarches.iledefrance.fr>



1

**Je crée mon compte
ou je me connecte**



2

**J'ouvre le formulaire du
Budget participatif écologique**



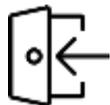
3

**Je complète le
formulaire de dépôt**



4

Je valide le dépôt de mon projet



1

Je crée mon compte ou je me connecte

Pour déposer mon projet, je dois d'abord **avoir un compte « Mes Démarches »**

<https://mesdemarches.iledefrance.fr/>

« Mes Démarches » est la plateforme de demandes de subventions de la Région Île-de-France.

OPTION 1 : Je n'ai pas de compte

Pour créer un compte, je clique sur « **Créer un compte** » et je remplis les informations demandées.

Une fois le formulaire validé, je reçois un email pour confirmer la création de mon compte.

OPTION 2 : J'ai déjà un compte

Je saisis mon adresse mail et mon mot de passe.

En cas d'oubli de l'identifiant et/ou du mot de passe de mon compte Mes démarches, je clique sur

[Récupérer mes informations de connexion](#)

Un email me sera alors envoyé à l'adresse indiquée lors de mon inscription pour me permettre de récupérer ces informations.

Astuce

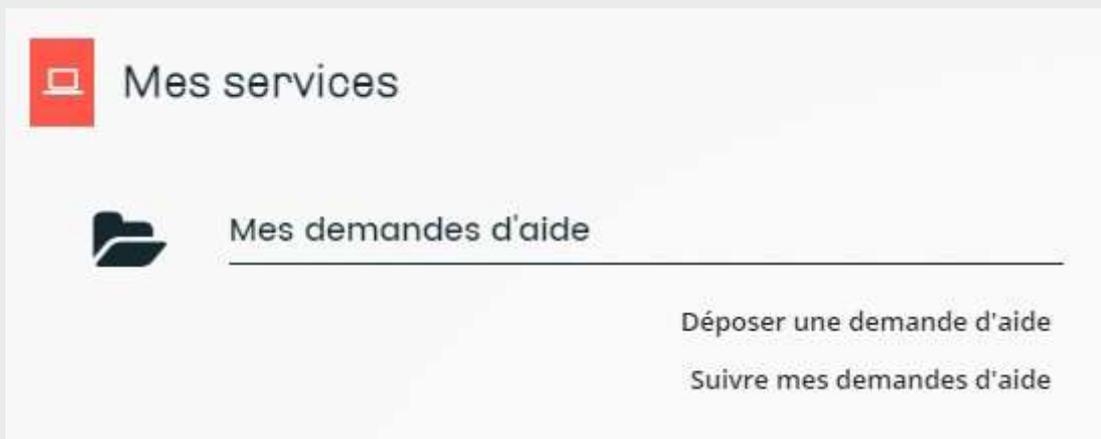
Vous pouvez également utiliser FranceConnect pour vous identifier ou créer votre compte.



2

J'ouvre le formulaire Budget participatif écologique

Dans mon espace personnel, je clique sur « **Déposer une demande d'aide** »



Je recherche le **formulaire des projets locaux du Budget participatif écologique**

Je saisis
« **Budget participatif** »
dans la barre de
recherche
« recherche par libellé »



Recherche par libellé

Filtrer par famille de tiers

Je sélectionne



Budget participatif écologique – 7^{ème} édition

**3**

Je complète le formulaire de dépôt



Astuce

Tant que vous n'avez pas validé la transmission de votre projet à l'écran final, vous pouvez enregistrer votre saisie et y revenir **jusqu'au 28 janvier 2025 à 14h** pour compléter vos réponses !

ETAPE 1 : Mon tiers

Le tiers est l'entité (personne morale) au nom de laquelle je dépose le projet (association, collectivité, copropriétés, etc.).

Cette structure doit impérativement être domiciliée en Île-de-France.



Informations de contact

Vérifiez que toutes les **informations de contact** saisies dans le formulaire sont à jour (adresse, coordonnées, représentant légal).

Une information qui n'est plus à jour peut retarder le traitement du versement de votre subvention, si vous êtes déclaré lauréat du Budget participatif écologique.

Le numéro **SIRET** (Système d'Identification du Répertoire des Établissements) est une série de 14 chiffres attribuée par l'INSEE.

Il est **obligatoire pour le versement de la subvention**, si vous êtes lauréat du Budget participatif écologique de la Région Île-de-France.

Vous n'avez pas de SIRET ? Faites-en la demande [ici](#)

ETAPE 2 : Mon dossier

Je saisis toutes les informations concernant le projet que je souhaite proposer dans le cadre du Budget participatif écologique d'Île-de-France.

**3**

Je complète le formulaire de dépôt

▪ Localisation du projet

Département(s) / commune(s) : je saisis ici la/les localisation(s) de mon projet dans le champ « localisation ».



Zone géographique *

Localisation en Île-de-France (sur une commune) : Régior ▼

Localisations *

Recherche

▪ Réseaux sociaux de votre structure

Informations sur le porteur de projet

URL de votre profil Twitter	<input type="text" value="http://www..."/>
URL de votre profil Facebook	<input type="text" value="http://www..."/>
URL de votre profil LinkedIn	<input type="text" value="http://www..."/>
URL de votre profil Instagram	<input type="text" value="http://www..."/>

Je peux saisir les réseaux sociaux de ma structure qui seront visibles par les Franciliens dans la phase de vote.

▪ Informations sur le projet



Conseil

Titre, résumé : Je reste précis et concis pour permettre aux services de la Région de bien comprendre mon projet et ses enjeux dans la phase d'étude de mon projet.

Texte de présentation : Je soigne l'écriture pour donner l'envie aux Franciliens de découvrir et de voter pour mon projet !

**3**

Je complète le formulaire de dépôt

Je renseigne ensuite les informations suivantes :

- Thématique principale
 - Thématique secondaire (optionnel)
 - Travaux ou installation de matériel dans le cadre du projet
 - Êtes-vous propriétaire du terrain ou local d'implantation du projet ?
 - Date prévisionnelle de démarrage du projet et de fin de projet
 - Durée d'amortissement prévue
- **Adresse de localisation du projet**

Mon projet sur une carte de la Région !



Dans la phase de vote des Franciliens, tous les projets seront visibles sur une carte de la Région Île-de-France.

Si mon projet n'a pas d'adresse précise, je saisis un code postal et une commune qui correspondent à l'emplacement souhaité de mon projet sur une carte.

Cela permettra aux Franciliens vivant et / ou travaillant dans la zone de mon projet de trouver ma fiche de présentation.

▪ **Impact du projet**

Ces questions permettent d'évaluer la portée de votre projet et plus globalement celle de l'ensemble des projets présentés au Budget participatif écologique.

La question ne correspond pas à mon projet ?

Je choisis la réponse « non concerné ».

Une question me donne une idée pour améliorer l'impact environnemental de mon projet ?

Je peux faire évoluer mon projet jusqu'au 28 janvier 2025, 14h. Pour cela, je ne dois pas transmettre ma demande.

**3**

Je complète le formulaire de dépôt

■ Financement du projet

Pour cette partie, je peux me référer au tuto dédié :



Financement du projet

■ Domiciliation bancaire

Seul le RIB de la structure candidate peut être accepté : aucun RIB personnel ne sera recevable.

■ Pièces à fournir :

- **Devis** : seules les dépenses éligibles justifiées par un devis français seront prises en compte (captures d'écran de paniers d'achats possibles).
- **Image d'illustration** : cette image sera affichée durant le vote des Franciliens.
- **Accord du propriétaire du local ou du foncier** : si mon projet implique des travaux ou l'installation d'équipements dans un local ou sur un terrain dont je ne suis pas propriétaire, je dois fournir l'accord du propriétaire.
- **Fiche SIREN** : je dois fournir une fiche SIREN de moins de 3 mois.
- **Convention de partenariat** : si mon projet associe plusieurs acteurs.
- **Document(s) complémentaire(s)** : je peux déposer ici tout document permettant à la Région de mieux comprendre mon projet.

Aussi, uniquement pour les associations :

- **Statuts de l'association** : je dois fournir les statuts signés les plus récents.
- **Aide au titre du règlement « de minimis »** : je dois fournir l'ensemble des aides publiques obtenues ou demandées sur les deux derniers exercices fiscaux et celui en cours. Une notice explicative est à disposition.

**4**

Je valide le dépôt de mon projet

A tout moment, je peux **enregistrer mon formulaire de dépôt** et le compléter plus tard.

 Enregistrer

Je n'oublie pas de le finaliser et de le valider avant la date butoir du 28 janvier 2025 (14h), date de clôture de la phase de dépôt.

A la fin du formulaire, je trouve un récapitulatif de toutes les informations saisies.

 Transmettre



Important

Une fois le dépôt validé, vous ne pouvez plus modifier votre projet.
Vérifiez bien l'ensemble de vos réponses sur l'écran récapitulatif avant de valider en cliquant sur le bouton « transmettre ».

Une fois le formulaire transmis, **je reçois un email récapitulatif** de ma demande à l'adresse mail que j'ai indiquée au moment de la création de mon compte « Mes Démarches ».

Je rencontre une difficulté technique sur la plateforme « Mes Démarches » ?

Un formulaire de contact est à ma disposition dans le bandeau noir qui se trouve en bas de chaque page.

[Mentions légales](#) | [Notices d'utilisation](#) | [Contacter l'assistance technique](#)



J'ai une question sur le Budget participatif écologique ?

Je contacte : budgetparticipatif@iledefrance.fr